



Fédération des femmes
du Québec

Égalité pour toutes, égalité entre toutes

**Assemblée générale extraordinaire
24 septembre 2022
En ligne**

Présences des membres individuelles

V1 : Laura Beudoin – Sara Arsenault – Mélissa Ross – Thérèse Sagna – Virginie Mikaelian – Mélanie Ederer – Blanche paradis – Brigitte Nadon – Carmina Tremblay – Dolores Chew – Edwidge Lafortune – Elisabeth Germain – Félicité Ngadja – France Dutilly – Jennifer Proulx – Marie Céline Domingue – Martine Lacroix – Maya Almeida-Dutilly – Mercédez Roberge – Milca Bibeau (RNR) – Monique Voisine – Silvie Lemelin – Taïna Mueth – Marlene Dubreucq [est partie avant 11h39 – Sylvie St-Amand – Marianne Breton Fontaine (FPPC) [est partie à 11:16] – Veronica Crespo – Diane Sénécal [arrivée après le dîner] – Geneviève Bessette [arrivée après le dîner]

Présences des déléguées de membres associatives locales

V2 : Anahi Zaldivar (Femmes du monde à Côte-des-neiges) [partie à 11h19] – Jennifer chew (SAWCC) – Marie-Joëlle Hotte (Rose du nord) – Monique Voisine (Centre femmes d'aujourd'hui)

Présences des déléguées de membres associatives régionales

V3 : Claire Murati (RGF-CN) – Maritza Côté (CAFSQ) – Ramatoulaye Diallo (CCMM-CSN)

Présences des déléguées de membres associatives nationales :

V4 : Julie Daignault (APTS) – Julie Pinel (CSQ) – Nancy Labonté (L'autre parole) – Nancy Quessy (FEC-CSQ) – Ginette Plamondon (AREQ) – Jessica Olivier-Nault (FTQ)

Travailleuses de la FFQ : Virginie Mikaelian (coordonnatrice à la vie associative), Sara Arsenault (coordonnatrice générale), Samia Abidi Lenoble (responsable à la comptabilité et l'administration), Taïna Mueth (agente de projet des 12 jours d'action)

Animation : Karine-Myrgianie Jean-François

Secrétaire : Mélissa Ross

Soutien technique : Lise Chovino (CDEACF), Laura Beudoin

Garde du senti : Alexandra Larose

Interprètes : Nadine Mondestin, Kathleen V. Gudmundsson, Claudia Delgado, Geneviève Veilleux et Anne-Marie Côté

8h30 Connexion et accueil

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire (AGE)

1. Vérification du quorum et ouverture

Virginie Mikaelian constate le quorum : 25 membres individuelles et 12 membres associatives sont présentes.

L'ouverture de l'assemblée générale extraordinaire est proposée à 9h51

Proposé par Mélanie Ederer
Appuyé par Julie Pinel
Adopté à l'unanimité

2. Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé que Karine-Myrquanie Jean-François agisse à titre de présidente d'assemblée et que Mélissa Ross agisse à titre de secrétaire d'assemblée

Proposé par Sara Arsenault
Appuyé par Thérèse Sagna
Adopté à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ODJ

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de l'AGE :

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire (AGE)

1. Vérification du quorum et ouverture
2. Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ODJ

Modification aux règlements généraux

4. Comité d'élection
5. Quorum du conseil d'administration

Levée de l'assemblée

Proposé par Monique Voisine
Appuyé par Jennifer Proulx
Adopté à l'unanimité

Modification aux règlements généraux

4. Comité d'élection

Il est proposé de modifier le point 5.4.2.1 des règlements généraux. De remplacer « Le comité d'élection se compose de quatre (4) membres : une présidente, une secrétaire, deux scrutatrices. » par « Le comité d'élection est composé de trois (3) membres, qui désignent entre elles une responsable chargée de faire le lien avec le conseil d'administration et avec l'équipe de travail.

Proposé par Élisabeth Germain
Appuyé par Sara Arsenault
Adopté à l'unanimité

5. Quorum du conseil d'administration

Il est proposé de modifier le point « 4.12 quorum » des règlements généraux. De remplacer « 4.12.1 Neuf (9) membres du conseil d'administration constituent le quorum » par « 4.12.1 50% + des postes élus, avec un minimum de sept (7) membres du conseil d'administration, constituent le quorum » aux règlements généraux.

Proposé par Mélanie Ederer
Appuyé par Sara Arsenault
Adopté à majorité

Levée de l'assemblée

Il est proposé de lever l'assemblée à 10h39.

Proposé par Virginie Mikaelian
Adopté par manque de points à l'ordre du jour.

**Assemblée générale annuelle
24 et 25 septembre 2022
En ligne**

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022

Ouverture de l'assemblée générale annuelle (AGA)

1. Mot de bienvenue

Mélanie Ederer énonce un mot de bienvenue aux membres de l'assemblée incluant une reconnaissance des territoires autochtones non cédés.

2. Vérification du quorum et ouverture

Virginie Mikaelian constate le quorum : 25 membres individuelles et 12 membres associatives sont présentes.

L'ouverture de l'assemblée générale annuelle est proposée à 10h40.

Proposé par Virginie Mikaelian
Appuyé par Sylvie St-Amand
Adopté à l'unanimité

3. Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé que Karine-Myrgianie Jean-François agisse à titre de présidente et que Mélissa Ross agisse à titre de secrétaire

Proposé par Sara Arsenault
Appuyé par Marie Céline Domingue
Adopté à l'unanimité

4. Fonctionnement de l'AGA virtuelle

Explication par Lise Chovino (équipe technique).

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de l'AGA :

9h40 Ouverture de l'assemblée générale annuelle (AGA)

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture
3. Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée
4. Fonctionnement de l'AGA virtuelle
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

10h10

6. Adoption du procès-verbal de l'AGA des 25-26 septembre 2021

10h20

7. Présentation et adoption du rapport d'activité

11h00 Pause

11h15

8. Présentation et adoption des états financiers 2021-2022
9. Nomination de la vérificatrice comptable pour 2022-2023

11h35

10. Élection - partie 1 : Procédures
 - 10.1. Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'élection
 - 10.2. Présentation des procédures d'élection
 - 10.3. Rappel des rôles de membres du conseil d'administration, co-responsables des comités de travail, membres du comité d'élection

12h00 Pause-dîner

13h00

11. Bilan d'étape des travaux et de la mise en oeuvre des changements organisationnels de juin 2021 à septembre 2022

13h30

12. Présentation de la réflexion stratégique

14h00

13. Atelier : discussion en sous-groupe sur la planification stratégique

14. Retour en plénière

15h15 Levée de l'assemblée

Dimanche 25 septembre 2022

8h30 Connexion et accueil

9h Ouverture de la journée

15. Vérification du quorum
16. Fonctionnement de la plateforme de vote

9h15

17. Élection - Partie 2 : Conseil d'administration - Présentation
 - 17.1. Présentation des candidates au CA

9h45

18. Prévisions budgétaires 2022-2023

10h15

19. Priorités annuelles 2022-2023

10h45 Pause

11h00

20. Propositions des membres

11h30

21. Élection - Partie 3 : Vote au CA
 - 21.1. Fonctionnement de la plateforme de vote pour les élections
 - 21.2. Élection des membres du CA
 - 21.3. Présentation des résultats
 - 21.4. Ratifications de l'élection des représentantes des membres individuelles et des membres associatives et de la représentante des travailleuses

12h00

22. Élection - Partie 4 : Comités
 - 22.1. Élection des coresponsables des comités de travail
 - 22.2. Élection des membres du comité d'élection 2022-2023

12h20

23. Varia

12h30

24. Mot de clôture et levée de l'assemblée

Proposé par Silvie Lemelin

Appuyé par Ginette Plamondon

Adopté à l'unanimité

6. Adoption du procès-verbal de l'AGA des 25-26 septembre 2021

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'AGA des 25 et 26 septembre 2021 avec les amendements suivants :

1. De remplacer FEC par CSQ dans la liste de présence après le nom de Julie Pinel ;
2. À la page 6, modifier la 3e intervention de Silvie Lemelin par "de clarifier la position de la FFQ sur le travail du sexe/prostitution" plutôt que de demander de prendre position ;
3. De retirer le trait d'union à "Marie Céline" Domingue.

Proposé par Sylvie St-Amand

Appuyé par Ramatoulaye Diallo

Adopté à l'unanimité

7. Présentation et adoption du rapport d'activité

Présenté par Virginie Mikaelian

Outre les informations contenues au rapport d'activité, Virginie Mikaelian souligne l'adhésion récente d'une nouvelle membre associative : Ma place au travail.

Virginie Mikaelian souligne que l'équipe de travail s'est beaucoup agrandie dans la dernière année, que la FFQ s'est concentrée sur le renforcement de ses capacités organisationnelles et la reconnexion avec ses membres.

Il est proposé d'adopter le rapport d'activités 2021.

Proposé par Jennifer Proulx

Appuyé par Marie Céline Domingue

Adopté à l'unanimité

11h23 : Pause
11h37 : Retour de pause

8. Présentation et adoption des états financiers 2021-2022

Présenté par Sylvie St-Amand

Il est proposé d'adopter les états financiers 2021-2022.

Proposé par Thérèse Sagna
Appuyé par Jennifer Proulx
Adopté à l'unanimité

9. Nomination de la vérificatrice comptable pour 2022-2023

Il est proposé que Manon Allard agisse à titre de vérificatrice comptable pour l'année financière 2022-2023.

Proposé par Sylvie St-Amand
Appuyé par Sara Arsenault
Adopté à l'unanimité

10. Élection - partie 1 : Procédures

10.1 Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'élection

Il est proposé qu'Élisabeth Germain agisse à titre de présidente et que Catherine Robert agisse à titre de secrétaire.

Proposé par Virginie Mikaelian
Appuyé par Sara Arsenault
Adopté à l'unanimité

10.2 Présentation des procédures d'élection

Présenté par Élisabeth Germain

Il est rappelé que les membres intéressées par les postes présentés par Élisabeth Germain doivent remplir le formulaire approprié au plus tard à 16h et que chaque candidature doit être appuyée par une autre membre.

10.3 Rappel des rôles de membres du conseil d'administration, co-responsables des comités de travail, membres du comité d'élection

Présenté par Élisabeth Germain

Élisabeth Germain énonce les postes à combler et la durée des mandats dans les postes du tronc commun, des membres associatives et des membres individuelles pour le conseil d'administration, ainsi que les postes des co-responsables des comités champs d'action.

12h15 : Pause-dîner
13h15 : Retour de pause-dîner

11. Bilan d'étape des travaux et de la mise en œuvre des changements organisationnels de juin 2021 à septembre 2022

Présenté par Sylvie St-Amand, Nancy Labonté et Mélanie Ederer

Il est rappelé le mandat que la FFQ s'est donné en assemblée des membres concernant les modifications à apporter à la gouvernance de l'organisme. Il est détaillé les changements au niveau de la présidence, du comité exécutif et autres comités du conseil d'administration, des ressources humaines, du climat de travail et des politiques internes. Il est souligné que certains ajustements au rôle de présidence demeurent, notamment, en définissant davantage les attentes et tâches associées au poste de présidence au regard des autres postes de travailleuses, en ne précarisant pas la présidente, en réfléchissant les conditions de travail au regard des règles légales et fiscales et en favorisant la passation des savoirs. Il reste à consolider également l'ensemble des pratiques de la FFQ vers une gestion participative féministe afin de poursuivre le travail pour favoriser une meilleure répartition du pouvoir entre les différentes instances.

12. Présentation de la réflexion stratégique

Présenté par Virginie Mikaelian, Sara Arsenault et Mélanie Ederer

Il est présenté le processus de réflexion stratégique amorcé en collaboration avec l'organisme PAIR sur une période de huit mois, notamment, via la consultation des membres par sondage (198 réponses) et groupes de discussion en ligne et en présentiel (24 membres). Sont présentés les points saillants ayant surgi des discussions en petits groupes et des réponses aux sondages. La prochaine étape consiste à développer un plan stratégique.

13. Atelier : discussion en sous-groupe sur la planification stratégique

Les membres discutent en petits groupes de comment la FFQ pourrait mettre en application un positionnement stratégique sur les trois axes suivants : la création de solidarités entre féministes de tout horizon, le partage de connaissances outillant les féministes dans leur engagement et la lutte concertée avec les féministes et leurs organisations. Les réponses à ces questions par les membres vont orienter le plan stratégique qui sera présenté à l'AGA 2023.

14. Retour en plénière

Levée de l'assemblée

Il est proposé de lever l'assemblée à 15h25.

Proposé par Mélanie Ederer

Appuyé par Thérèse Sagna

Adopté à l'unanimité

Présences des membres individuelles:

V1 : Thérèse Sagna – Anne-Marie Casselot – Carmina Tremblay – Mercédez Roberge – Veronica Crespo – Martine Lacroix – Marie Céline Domingue – Laura Beaudoin – Geneviève Bessette – Edwige Lafontaine – Mélanie Ederer – Elisabeth Germain – Evangeline Caldwell – Silvie Lemelin – Dolores Chew – Félicité Ndadja – Jennifer Proulx – Sylvie St-Amand – Stéphanie E. Renaud – Caroline Mallette – Cynthia Pilote – Maya Almeida-Dutilly – France Dutilly – Brigitte Nadon – Taïna Mueth – Catherine Robert – Sara Arsenault

Présences des déléguées de membres associatives locales :

V2 : Jennifer Chew (SAWCC) – Monique Voisine (Centre des femmes d'aujourd'hui)

Présences des déléguées de membres associatives régionales :

V3 : Catherine Gauthier (RGF-CN) – Maritza Côté (CAFSQ)

Présences des déléguées de membres associatives nationales :

V4 : Ginette Plamondon (AREQ) – Julie Pinel (CSQ) – Nancy Labonté (L'Autre Parole) – Nancy Quessy (FEC-CSQ) – Jessica Olivier (FTQ) – Julie Daignault (APT) – Milca Bibeau (RNR)

Travailleuses de la FFQ : Virginie Mikaelian (coordonnatrice à la vie associative), Sara Arsenault (coordonnatrice générale), Samia Abidi Lenoble (responsable à la comptabilité et l'administration), Taïna Mueth (agente de projet des 12 jours d'action)

Animation : Karine-Myrgianie Jean-François

Secrétaire : Catherine Robert

Soutien technique : Lise Chovino (CDEACF), Laura Beaudoin, Cynthia Pilote

Garde du senti : Alexandra Larose

Interprètes : Nadine Mondestin, Kathleen V. Gudmundsson, Claudia Delgado, Geneviève Veilleux et Nadia Canuel

8h30 Connexion et accueil

Ouverture de la journée

15. Vérification du quorum et nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée

Virginie Mikaelian constate le quorum : 27 membres individuelles et 11 membres associatives sont présentes.

Mélanie Ederer énonce un discours de bienvenue aux membres de l'assemblée. Présentation d'Alexandra (garde du senti) et de son rôle pendant l'AGA.

L'ouverture de l'assemblée générale annuelle est proposée à 9h54.

Proposé par Mélanie Ederer

Appuyé par Thérèse Sagna

Adopté à l'unanimité

Il est proposé que Karine-Myrgianie Jean-François agisse à titre de présidente et que Catherine Robert agisse à titre de secrétaire.

Proposé par Mélanie Ederer
Appuyé par Sara Arsenault
Adopté à l'unanimité

16. Fonctionnement de la plateforme de vote

Présenté par Lise Chovino

17. Élection - Partie 2 : Conseil d'administration - Présentation

Présenté par Élisabeth Germain

17.1 Présentation des candidates au CA

Tronc commun :

- ❑ Vice-présidente aux pratiques solidaires, mandat de 2 ans
1 candidate : Félicité Ngadja, membre individuelle
- ❑ Secrétaire, mandat de 2 ans
1 candidate : Jennifer Proulx, membre individuelle
- ❑ Représentante des femmes vivant à la croisée des oppressions, mandat de 2 ans
1 candidate : Edwige Lafortune, membre individuelle

Membres associatives :

- ❑ Représentante des groupes nationaux, mandat de 2 ans
1 candidate : Nancy Labonté, L'autre Parole
- ❑ Représentante des groupes nationaux, mandat de 2 ans

- ❑ Représentante des groupes nationaux, mandat de 1 an

- ❑ Représentante des groupes régionaux, mandat de 2 ans

- ❑ Représentante des groupes régionaux, mandat de 1 an

Membres individuelles :

- ❑ Représentante des membres individuelles, mandat de 2 ans
1 candidate : Marie-Anne Casselot, membre individuelle

18. Prévisions budgétaires 2022-2023

Introduction de Sara Arsenault sur le déficit budgétaire

Présenté par Sylvie St-Amand

Sylvie St-Amand explique que l'important déficit cette année est épongé par le surplus accumulé. Il est toutefois souligné l'importance de réfléchir et prendre action pour la pérennité et la diversification des sources de financement afin que la FFQ ne soit pas dans une position déficitaire. Les prévisions budgétaires prennent en compte les sources de financement confirmées, mais certains montants sont possiblement à recevoir.

19. Priorités annuelles 2022-2023

Mélanie Ederer présente les propositions de priorités annuelles 2022-2023 du conseil d'administration. Les administratrices et l'équipe de travail répondent aux

questions des membres. Il est rappelé que le soutien des membres sera primordial pour la prochaine année.

10h54 : Pause

11h04 : Retour de pause

19. Priorités annuelles 2022-2023 (suite)

L'adoption des priorités annuelles se fait en bloc, sous réserve des demandes de modification par les membres. Aucune demande de modification n'est faite pour les *Proposition I*, *Proposition II* et *Proposition V*. Le Comité Féminisme, bien-vivre, écologie et économie partage les moyens concrets d'action élaborés au soutien de leurs propositions.

Proposition III :

Il est proposé d'amender le point 3.a en remplaçant le libellé suivant : " En diversifiant les sources de financement, notamment des sources de financement privées" par le suivant : "En diversifiant les sources de financement".

Proposé par Mercedes Roberge
Appuyé par Geneviève Bessette
Adopté à l'unanimité

Il est proposé d'amender le point 3.b en remplaçant le libellé suivant : " Participer aux campagnes du communautaire pour faire augmenter le financement à la mission, dont : " par le suivant : "Participer aux campagnes du communautaire visant notamment l'augmentation du financement à la mission de tous les groupes d'action communautaire autonome, dont : "

Proposé par Dolores Chew
Appuyé par Nancy Quessy
Adopté à l'unanimité

Proposition IV :

Il est proposé d'amender la proposition en ajoutant le libellé suivant comme point c : " Poursuivre notre implication au sein du G13 " décalant le point c initial "Continuer les actions entamées en lien avec diverses oppressions structurelles (par ex.: loi 21, prison Leclerc)" au point d.

Proposé par Sara Arsenault
Appuyé par Geneviève Bessette
Adopté à l'unanimité

Il est proposé d'adopter les Priorités annuelles 2022-2023 telles qu'amendées.

Proposé par Julie Pinel

Appuyé par Evangeline Caldwell
Adopté à l'unanimité

20. Propositions des membres

Proposition par le RGF-CN

Proposition initiale

ATTENDU le grand nombre de propositions de membres reçues pour l'AGA 2022 démontrant clairement une volonté des membres de la FFQ d'avoir des débats de fond sur des enjeux politiques;

ATTENDU que des liens forts avec les membres et avec les partenaires sont nécessaires pour la pérennité de la FFQ et pour la défense des droits des femmes du Québec;

ATTENDU que dans ses priorités annuelles 2022-2023, la FFQ veut renforcer sa vie associative et les liens avec les membres en créant plus d'opportunités d'échanges avec celles-ci;

ATTENDU qu'actuellement, il n'y a qu'une assemblée de membres par année (L'AGA);

ATTENDU le désir des membres de la FFQ de se concerter afin de discuter plus en profondeur de sujets politiques et de moyens d'action;

ATTENDU que les membres associatives doivent s'assurer d'avoir des mandats de leurs membres afin de voter sur des propositions plus complexes;

ATTENDU le désir de la FFQ que ses membres puissent influencer davantage les orientations et les priorités annuelles;

Il est proposé:

QUE la FFO organise une assemblée de membres en milieu d'année ayant comme principal objectif de discuter et prendre des décisions sur des sujets politiques;

QUE les membres associatives s'engagent à faciliter la tenue de cette assemblée en mettant à profit des ressources matérielles et humaines;

QUE les membres associatives s'engagent à consulter leurs membres afin d'avoir des propositions à débattre et des mandats afin d'adopter les propositions sur la table.

Proposé par Catherine Gauthier (RGF-CN)

Appuyé par Monique Voisine

Adopté à majorité

Amendements :

Il est proposé de remplacer les libellés suivants : « **QUE** les membres associatives s'engagent à faciliter la tenue de cette assemblée en mettant à profit des ressources matérielles et humaines » par « **QUE** la FFO invite les membres associatives à faciliter la tenue de cette assemblée en mettant à profit des ressources matérielles et humaines » et « **QUE** les membres associatives s'engagent à consulter leurs membres afin d'avoir des propositions à débattre

et des mandats afin d'adopter les propositions sur la table » par « **QUE** la FFQ invite les membres associatives à consulter leurs membres afin d'avoir des propositions à débattre et des mandats afin d'adopter les propositions sur la table ».

Proposé par Nancy Quessey
Appuyé par Silvie Lemelin
Adopté à majorité

Il est proposé d'ajouter le libellé suivant à la proposition : « **QU'**une procédure de dépôt des propositions des membres individuelles et associatives soit élaborée pour faciliter la prise de décision. »

Proposé par Mercédez Roberge
Appuyé par Evangeline Caldwell
Adopté à l'unanimité.

Proposition modifiée

ATTENDU le grand nombre de propositions de membres reçues pour l'AGA 2022 démontrant clairement une volonté des membres de la FFQ d'avoir des débats de fond sur des enjeux politiques;

ATTENDU que des liens forts avec les membres et avec les partenaires sont nécessaires pour la pérennité de la FFQ et pour la défense des droits des femmes du Québec;

ATTENDU que dans ses priorités annuelles 2022-2023, la FFQ veut renforcer sa vie associative et les liens avec les membres en créant plus d'opportunités d'échanges avec celles-ci;

ATTENDU qu'actuellement, il n'y a qu'une assemblée de membres par année (L'AGA);

ATTENDU le désir des membres de la FFQ de se concerter afin de discuter plus en profondeur de sujets politiques et de moyens d'action;

ATTENDU que les membres associatives doivent s'assurer d'avoir des mandats de leurs membres afin de voter sur des propositions plus complexes;

ATTENDU le désir de la FFQ que ses membres puissent influencer davantage les orientations et les priorités annuelles;

Il est proposé :

QUE la FFQ organise une assemblée de membres en milieu d'année ayant comme principal objectif de discuter et prendre des décisions sur des sujets politiques ;

QUE la FFQ invite les membres associatives à faciliter la tenue de cette assemblée en mettant à profit des ressources matérielles et humaines ;

QUE la FFQ invite les membres associatives à consulter leurs membres afin d'avoir des propositions à débattre et des mandats afin d'adopter les propositions sur la table ;

QU'une procédure de dépôt des propositions des membres individuelles et associatives soit élaborée pour faciliter la prise de décision.

La proposition telle qu'amendée est adoptée à majorité.

Proposition privilégiée :

Il est proposé de mettre sur table les propositions restantes au cahier de propositions afin qu'elles soient discutées en Assemblée des membres.

Proposé par Virginie Mikaelian
Appuyé par Silvie Lemelin
Adopté à majorité

Proposition par Ma place au travail (mise sur table)

ATTENDU les impacts négatifs persistants, le caractère inégalitaire basé sur le sexe et les graves préjudices causés par la pénurie de place en garderie sur les femmes ayant un/des enfants âgé-e-s entre 0 et 4 ans;

Il est proposé:

QUE la pénurie de places en garderie soit considérée en tant qu'enjeu féministe au sein de la FFQ;

QUE la FFQ mette en place des actions pour la tenue d'une rencontre avec le Secrétariat à la condition féminine avec les administratrices de Ma place au travail;

QUE la FFQ participe activement aux mobilisations afin qu'une aide financière d'urgence soit octroyée aux parents ayant épuisé leurs prestations de RQAP et toujours sans place en garderie pour leur poupon;

QUE la FFQ contribue à la valorisation de la profession d'éducatrice en petite enfance.

Proposition par Veronica Crespo, membre individuelle (mise sur table)

ATTENDU QUE la FFQ est un organisme féministe intersectionnel;

ATTENDU QUE la loi 96 aura un impact néfaste disproportionné sur les femmes à l'intersection des différents systèmes d'oppression de notre société comme les femmes migrantes, en situation de handicap, vivant des violences intrafamiliales et sexuelles, autochtones, trans et autres, notamment sur leurs accès aux services essentiels tels que l'éducation, la santé et la justice en raison des limites fixées par la Loi sur la capacité des prestataires de services à fournir ces services dans des langues autres que le français;

ATTENDU QUE la FFQ a condamné la loi 21 comme étant une atteinte aux droits fondamentaux d'égalité des femmes musulmanes, sikhes et juives et que le rapport publié par le l'Association d'études canadiennes en août passé a révélé les répercussions importantes de la loi 21;

ATTENDU QUE la nouvelle loi 96 aura aussi un impact inégal sur les femmes générant davantage de discrimination systématique;

ATTENDU QUE le gouvernement ne reconnaît pas que la loi 96 touche en particulier les migrantes qui doivent apprendre le français dans un délai

impossible de 6 mois alors qu'elles s'occupent encore et toujours des tâches domestiques et essaient de s'établir au Québec;

ATTENDU QU'il est inacceptable que le gouvernement de la CAQ crée des barrières entre les personnes autochtones, leurs succès académiques et leurs possibilités d'accès à l'éducation supérieure en imposant des exigences en français tout en ne prenant pas en considération l'importance de respecter le besoin essentiel de conserver et promouvoir leurs langues et cultures;

ATTENDU QU'il n'est jamais acceptable de brimer les droits humains ou d'encourager l'exclusion sociale des femmes dans le but de protéger la langue française au Québec;

Il est proposé :

QUE la FFQ reconnaisse et continue à dénoncer les effets discriminatoires de la loi 96;

QUE la FFQ travaille à influencer la manière dont la loi est appliquée pour assurer le respect des droits humains des toutes les femmes ainsi que l'accès aux services auxquels elles ont droit et dont elles ont besoin.

Proposition par Martine Lacroix, membre individuelle (mise sur table)

ATTENDU QUE les menstruations sont un sujet qui affecte toutes les personnes qui sont nées dans un corps de femme à un moment ou l'autre de leur vie;

ATTENDU QUE la précarité menstruelle est un sujet de plus en plus discuté dans le monde;

ATTENDU QUE la gratuité des produits menstruels occupe malheureusement peu de place sur la place publique au Québec;

ATTENDU QUE l'inflation est monstrueuse en ce moment et affecte particulièrement les femmes;

ATTENDU QUE tous les centres qui viennent en aide aux femmes en situation d'itinérance ne sont pas capables de suffire à la demande quant aux produits menstruels;

ATTENDU QUE la gratuité menstruelle devrait être accordée dans les plus brefs délais aux femmes qui survivent avec des prestations de la sécurité du revenu;

ATTENDU QU'il existe une Journée mondiale de l'hygiène menstruelle le 28 mai;

Il est proposé:

QUE le comité Féminisme, Corps et Sexualité de la FFQ travaille sur la précarité menstruelle;

QUE la FFQ organise un geste d'éclat pendant ou après la campagne électorale;

QUE la FFQ milite pour que le Québec obtienne sa propre Journée des menstruations.

Proposition par Sara Arsenault, membre individuelle (mise sur table)

ATTENDU QUE l'épineuse question des droits des conjoints et conjointes de fait lors d'une séparation s'est déjà rendue jusqu'en Cour suprême en 2013 avec

l'arrêt connu sous le nom d'Éric c. Lola et que la majorité des juges a décidé que l'absence de droit est discriminatoire et donc inconstitutionnelle;

ATTENDU QU'au lendemain de ce jugement, le gouvernement alors au pouvoir a promis de veiller à améliorer le sort des conjoints et conjointes de fait et de leurs enfants, mais qu'en dépit de multiples changements de partis au pouvoir, nous sommes à l'aube des élections provinciales de l'automne 2022 et la question des droits des conjoints et conjointes de fait ne fait toujours pas l'objet d'un projet de loi;

ATTENDU QU'à l'ère de la crise du logement, de la hausse du coût de la vie et de l'endettement collectif, il y a une méconnaissance du vaste public de ses droits et des dangers de l'union de fait au Québec ainsi que des conséquences néfastes du prétendu « droit » de ne pas se marier;

ATTENDU QUE pour faire partie de ce qu'est considérée comme étant une famille au Québec, les conjoints et conjointes doivent être marié-e-s et que sans cela, les dispositions telles que la protection de la résidence familiale, des meubles qui la garnissent, les devoirs d'assistance, de fidélité, de secours et de respect ne s'appliquent pas;

ATTENDU QUE le Québec se trouve parmi les provinces ayant le plus haut taux de couples vivant en union de fait au Canada et qu'elle est la seule à ne pas leur offrir aucune protection législative;

ATTENDU QUE devant la disparité salariale qui règne encore entre les femmes et les hommes qui s'est aggravée durant la pandémie mondiale de la Covid 19, le taux alarmant de pauvreté des femmes, particulièrement des mères monoparentales et des femmes à la croisée des oppressions et la difficulté criante de relogement, les Québécoises en union de fait se retrouvent actuellement profondément lésées dans leurs droits face à leurs homologues mariées – le tout, sans jamais être réellement consciente du fossé qui ne cesse de se creuser entre elles;

ATTENDU l'importance de créer des ponts entre les milieux juridiques et milieux communautaires dans une perspective d'échange des expertises propres à chaque milieu;

ATTENDU QUE les membres de la FFQ ont déjà annoncé leur volonté dans les dernières années de se pencher sur des moyens d'action concernant les droits des conjointes et conjoints de fait;

Il est proposé :

QUE la FFQ s'engage à organiser des lieux de discussion entre les membres autour de ces enjeux (assemblée des membres, midis-discussions et plus);

QUE la FFQ ramène le débat dans l'espace public et développe des communications autour de ces enjeux dans une perspective d'éducation populaire;

QUE la FFQ s'allie avec des organisations communautaires et juridiques afin de se concerter autour d'une démarche à l'offensive dans ce dossier.

Proposition par Dolores Chew, membre individuelle (mise sur table)

CONSIDÉRANT QUE les soins de santé, l'éducation, les logements sociaux, les services aux aînés, les centres communautaires pour les jeunes, les ressources pour personnes LGBTQ+, et les ressources de première et de deuxième étape

pour les femmes et les enfants sont tous des milieux qui ont un besoin urgent d'attention au Québec ;

CONSIDÉRANT QUE plus de Québécois.e.s que jamais ne connaissent l'insécurité alimentaire ;

CONSIDÉRANT QUE des dépôts ponctuels dans nos comptes de banque par le gouvernement ne contribueront guère à améliorer la situation difficile dans laquelle se trouvent de nombreux Québécois ;

CONSIDÉRANT QUE la protection des droits des minorités est un véritable test de la démocratie ;

CONSIDÉRANT QUE, historiquement, le populisme a nui à la paix sociale ;

CONSIDÉRANT QUE les femmes ont le droit à la souveraineté corporelle, à l'habillement et à l'expression ;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est pour l'ensemble des Québécois.e.s.

Il est proposé :

QUE la FFQ demande à ses membres et à ses affiliés, ainsi qu'au peuple québécois, de garder tout cela à l'esprit lorsqu'ils se rendront aux urnes le 3 octobre 2022.

Proposition par Dolores Chew, membre individuelle (mise sur table)

CONSIDÉRANT QUE les Iraniennes sont descendues dans la rue en grand nombre, en réponse au meurtre de Mahsa Amini, une femme kurde de 22 ans, qui a été arrêtée à Téhéran par la soi-disant " police de la moralité ", détenue et battue, souffrant de multiples coups à l'oreille;

CONSIDÉRANT QUE la FFQ défend l'autonomie et la liberté des femmes, y compris l'autonomie et l'expression corporelles ;

CONSIDÉRANT QUE la FFQ s'oppose à la répression et à la discrimination systémiques des femmes.

Il est proposé :

QUE la FFQ exprime sa solidarité et son soutien aux femmes d'Iran et exige que justice soit rendue pour le meurtre de Mahsa Amini.

Proposition par Dolores Chew, membre individuelle (mise sur table)

CONSIDÉRANT QU'il y a une escalade de la répression, de la persécution et de la violence à l'encontre des femmes et de leurs communautés, en particulier celles qui appartiennent à des groupes minoritaires - musulmans, dalits, indigènes, chrétiens ;

CONSIDÉRANT QUE cela se produit dans le contexte d'un gouvernement ethnonationaliste d'extrême droite, dont l'objectif déclaré est de transformer l'Inde, qui est une république laïque et démocratique, en Hindutva, un État nationaliste hindou ;

CONSIDÉRANT QUE les politiques d'action, d'inaction et de complicité du gouvernement ont pour conséquence que les femmes et leurs familles de ces communautés sont soumises à des actes de violence quotidiens, notamment

des viols et des viols collectifs, des lynchages et des démolitions de maisons ;
CONSIDÉRANT QUE les personnes qui défendent les droits humains et qui s'expriment sont détenues, arrêtées et réduites au silence par divers moyens ;
CONSIDÉRANT QUE les personnes qui observent les droits humains à l'international ont identifié que ces politiques ont amené l'Inde au 8e stade du génocide, à un pas de l'extermination.

Il est proposé :

QUE la FFQ déclare sa solidarité et son soutien, en particulier aux femmes indiennes visées et à leurs communautés, et demande aux gouvernements du Québec (qui a son propre bureau commercial en Inde) et du Canada d'insister auprès du gouvernement de l'Inde pour qu'il respecte son engagement envers les protocoles internationaux sur les droits de la personne et les principes de la démocratie laïque inscrits dans la Constitution de l'Inde.

Proposition par Dolores Chew, membre individuelle (mise sur table)

CONSIDÉRANT QUE la Palestine continue d'être sous occupation militaire par Israël en violation du droit international et ;
CONSIDÉRANT QUE les Palestiniens sont soumis à une situation d'apartheid, sont privés des droits de l'homme et des libertés d'expression, de mouvement, d'accès aux besoins essentiels et aux nécessités de la vie.

Il est proposé :

QUE la FFQ demande à ses membres, aux Québécois.e.s et aux Canadiennes.s, de réclamer la fin des ventes d'armes et du commerce avec les colonies illégales jusqu'à ce qu'Israël se conforme au droit international et d'étendre sa solidarité avec les femmes et le peuple de Palestine.

Proposition par Dolores Chew, membre individuelle (mise sur table)

CONSIDÉRANT QU'il y a 500 000 personnes sans-papiers au Québec ;
CONSIDÉRANT QUE les personnes migrantes constituent une partie importante de la société québécoise ;
CONSIDÉRANT QUE les personnes migrantes travaillent dans de nombreux secteurs du Québec, dont en fournissant des services, mettant de la nourriture sur nos tables, transportant des marchandises, fournissant des services essentiels ;
CONSIDÉRANT QUE les personnes migrantes et leurs enfants font partie de nos communautés et de nos voisinages, mais qu'elles souffrent d'insécurité et sont menacées de détention et de déportation.

Il est proposé :

QUE la FFQ se joigne à la société civile, aux syndicats et aux groupes communautaires qui demandent à tous les partis provinciaux du Québec d'appuyer la régularisation de toutes les personnes migrantes non

documentées au Québec.

Proposition par Dolores Chew, membre individuelle (mise sur table)

ATTENDU QUE la Fédération des femmes du Québec (FFQ) a une entente avec Femmes autochtones du Québec (FAQ) ;

ATTENDU QUE la FFQ travaille en solidarité et en soutien avec les femmes autochtones du Québec, en prenant exemple sur les femmes autochtones pour les guider dans les questions relatives aux femmes autochtones et à leur communauté ;

ATTENDU QUE les gouvernements successifs du Québec n'ont pas réussi à résoudre les problèmes systémiques de racisme, de marginalisation et de privation vécus par les femmes autochtones et leur peuple en raison des politiques continues de colonialisme de peuplement illustrées par la mort de Joyce Echaquan ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec n'a pas agi pour protéger les langues autochtones, dont beaucoup ont disparu ou sont en voie d'extinction ;

ATTENDU QUE les politiques linguistiques du gouvernement du Québec augmentent les obstacles systémiques et structurels pour les enfants et les jeunes autochtones.

Il est proposé :

QUE le gouvernement du Québec prenne des mesures immédiates pour éliminer ces systèmes et structures qui marginalisent et perpétuent les héritages du colonialisme de peuplement.

Proposition par Mercédez Roberge

Réunies en assemblée générale, les membres de la Fédération des femmes du Québec ont partagé leur peine à la suite du décès de Lorraine Guay. Membre de la FFQ depuis très longtemps, Lorraine y a apporté une contribution majeure, notamment par sa persistance à ouvrir des canaux de solidarités féministes internationales, apport qui fut souligné en lui décernant le prix Idola-Saint-Jean en 2016. Le Québec a perdu une féministe qui a marqué plusieurs générations. Les membres de la FFQ transmettent leurs plus sincères condoléances à Véronique, sa conjointe, et à sa famille, ainsi qu'aux nombreuses militantes et militants des mouvements sociaux qu'elle a touché.e.s.

Proposé par Mercédez Roberge

Appuyé par Silvie Lemelin

Adopté à l'unanimité

21. Élection - Partie 3 : Vote au CA

21.1 Fonctionnement de la plateforme de vote pour les élections

Lise Chovino et Élisabeth Germain rappellent le fonctionnement pour le vote.

21.2 Élection des membres du CA

Les membres ont la période suivante pour voter : 11h35 à 11h40. La fermeture de la période de vote se fait à 11h41.

21.3 Présentation des résultats

Élisabeth Germain présente les résultats de vote pour les élections des administratrices à 12h45.

Au tronc commun :

- ❑ Vice-présidente aux pratiques solidaires, mandat de 2 ans, Félicité Ngadja, membre individuelle, Élu
- ❑ Secrétaire, mandat de 2 ans, Jennifer Proulx, membre individuelle, Élu
- ❑ Représentante des femmes vivant à la croisée des oppressions, mandat de 2 ans, Edwige Lafortune, membre individuelle, Élu

Membres associatives :

- ❑ Représentante des groupes nationaux, mandat de 2 ans, Nancy Labonté, L'autre Parole, Élu

Membres individuelles :

- ❑ Représentante des membres individuelles, mandat de 2 ans, Marie-Anne Casselot, membre individuelle, Élu.

21.4 Ratifications de l'élection des représentantes des membres individuelles et des membres associatives et de la représentante des travailleuses

Il est proposé de ratifier les élections des représentantes des membres individuelles et des membres associatives, ainsi que de la représentante des travailleuses (Virginie Mikaelian).

Proposé par Evangeline Caldwell
Appuyé par Marie Céline Domingue
Adopté à l'unanimité

22. Élection - Partie 4 : Comités

22.1 Élection des coresponsables des comités de travail

Féminisme, corps, sexualité, image, genre et violences : Geneviève Bessette
Féminisme, démocratie, citoyenneté et prise de parole : Félicité Ngadja
Comité Féminisme, bien-vivre, écologie et économie: Véronica Crespo et Élisabeth Germain

22.2 Élection des membres du comité d'élection 2022-2023

Trois personnes pour former ce comité sont nécessaires. Mercedes Roberge et Elizabeth Germain se portent volontaires. Une autre membre sera recrutée dans un appel à toutes les membres.

Il est proposé de détruire les bulletins de vote.

Proposé par Élisabeth Germain
Appuyé par Sylvie Saint-Amand
Adopté à l'unanimité

23. Varia

Motion de félicitations aux travailleuses, aux administratrices et aux membres de la FFQ pour la restructuration de la dernière année.

24. Mot de clôture et levée de l'assemblée

La présidente prononce un mot de clôture de l'assemblée.

Il est proposé de lever l'assemblée à 12h55.

Proposé par Nancy Labonté
Appuyé par Sylvie Saint-Amand
Adopté à l'unanimité

